union fédérale des syndicats de l'État

la cgt

Le 19 novembre,

Retraité.es, exprimons notre colère

Toutes et tous à Paris !

Tout au long de nos carrières, nous avons financé la sécurité sociale et permis le paiement des pensions des générations qui nous ont précédé. Pourtant, une campagne médiatique et politique tente aujourd'hui de faire passer les retraité.es pour des « égoïstes fortunés », responsables des difficultés économiques du pays et du malheur des jeunes générations.

Le gouvernement veut faire baisser le pouvoir d'achat des retraités et en particulier des retraités fonctionnaires.
Les deux projets de loi de finances, Etat et Sécurité sociale, prévoient un gel des pensions et une réduction de l'abattement de l'impôt sur le revenu qui touchent particulièrement les fonctionnaires d'Etat.
D'autre part, la forfaitisation des 10% 3 enfants à partir des pensions du 1er juillet 2027 se traduira par une baisse des pensions moyennes uniquement dans l'Etat.

De plus, de nouveaux transferts de dépenses de santé de la sécurité sociale aux mutuelles et l'accroissement du reste à charge individuel attaque particulièrement le pouvoir d'achat des retraités.

La non-revalorisation des pensions

Le gouvernement prévoit de ne revaloriser sur l'inflation que les pensions dont le total cumulé entre régimes est inférieur à 1.260 € :

- Pour les retraité.es qui perçoivent plus de 1.260 euros toutes pensions confondues, le gouvernement privilégie une revalorisation de la pension de base de la moitié de l'inflation jusqu'à 2.034 €, et un gel total au-delà.
- Pour les salarié.es du privé, leur complémentaire Agirc-Arrco sera revalorisée de 1,4%. Et pour les contractuels de droit public, la complémentaire IRCANTEC devrait être revalorisée de l'inflation.
- Pour les fonctionnaires la potion sera particulièrement amère, car ils n'ont pas de complémentaire et ce sera l'ensemble de leur retraite qui sera gelée ou sous-revalorisée.
- Les pensionnés fonctionnaires d'Etat seront particulièrement touchés car 10% des fonctionnaires ont une pension inférieure à 1.260 € et la pension sera entièrement gelée pour les deux tiers d'entre eux, qui ont une pension supérieure à 2.000 €.
- Sur les 4,1 milliards d'économies attendues de la non-revalorisation des pensions, les retraités de l'Etat fourniront 1,1 milliard : 27% des montants pour 12% des retraités !

La réduction de l'abattement fiscal ?

Le PLF prévoit une baisse de l'abattement fiscal de 10% sur les pensions, pour passer d'un maximum de 4.439 € à 3.000 €, par revenu fiscal et non par personne.

Cet abattement n'a rien à voir avec les frais professionnels, il a pour objet que l'impôt sur le revenu soit le même pour les salaires et les pensions. Sortir de l'égalité devant l'impôt, c'est introduire une discrimination liée à l'âge.

Et là aussi, la majorité des pensionnés de l'Etat paieront plus d'impôt.

La forfaitisation des 10% 3 enfants

A partir du 1er juillet 2027, la majoration de pension de 10% pour 3 enfants et plus deviendra un forfait pour tous les nouveaux retraités.

Les salariés du privé auront 105 à 110 €, et continueront à avoir une majoration de 10% de la pension pour la complémentaire Agirc-Arrco (avec un plafond de 200 € par mois pour la complémentaire).

Les fonctionnaires auront 190 à 200€ pour compenser l'absence de complémentaire, plus 85 € environ par enfant supplémentaire.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer les pensions féminines en baissant les pensions masculines plus élevées. Mais la CGT proposait un minimum à 10% du SMIC CGT (2.200 €) et un maximum à 10% du plafond de la Sécurité sociale (4.005 € en 2026), soit de 220 à 400 €.

Le seul régime de retraite qui verra la pension moyenne baisser de ce fait est celui de l'Etat. La dépense totale baisserait de plus d'un milliard à terme (50 millions par an).

Une offensive directe sur le pouvoir d'achat des retraité·es qui privilégie les plus riches

Les propositions du gouvernement contenus dans les projets de Loi de Finance (PLF), et de financement de la Sécurité sociale (PLF-SS) ne sont ni des erreurs, ni des maladresses.

Il protège les plus riches, les actionnaires des entreprises et **prive le pays** des moyens nécessaires pour répondre aux attentes et besoins de toute la population.

Ce ne sont pas les retraité·es qui hypothèquent l'avenir des générations futures, mais :

- Un système qui privilégie les intérêts des plus riches, au mépris des êtres humains et de l'environnement.
- Les politiques libérales qui démantèlent méthodiquement la Sécurité sociale et les services publics,
- Le mépris envers les jeunes, qui se rebellent, confrontés à une éducation nationale maltraitée et au manque de moyens, auxquels le gouvernement répond par la répression et la violence policière.

Assez ! Il est temps d'agir, rien n'est joué !

La mobilisation massive des retraité·es doit peser sur les débats et contraindre le gouvernement et les parlementaires à revoir leur copie. C'est la raison pour laquelle, l'UCR-CGT, aux côtés d'autres organisations et associations, appelle l'ensemble des retraité.es à participer à la manifestation nationale des retraité.es à **Paris le 19 novembre 2026.** L'UFSE rejoint cet appel.

Agissons ensemble pour exiger :

- La revalorisation des pensions sur l'inflation et une revalorisation immédiate de toutes les pensions à hauteur de 10 % pour compenser les pertes antérieures.
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10 % pour les retraité.es.
- Un droit effectif à la santé et un accès aux soins garanti, quels que soient les revenus ou le lieu de résidence.
- Le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.

TOUTES ET TOUS À PARIS

LE 19 NOVEMBRE

la voie publique